

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX PRODUCTEURS DE POMME DE TERRE—ON
DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE UNE DÉCLARATION

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Me référant à des rencontres qui ont eu lieu entre les représentants des provinces intéressées à la production de la pomme de terre et lui-même, j'aimerais lui demander aujourd'hui, étant donné que l'inquiétude des producteurs de pommes de terre continue à augmenter, s'il est en mesure de faire une déclaration sur les rencontres qu'il a eues avec ces représentants ou s'il pourrait au moins nous assurer qu'il fera une déclaration la semaine prochaine, en vue de corriger la situation difficile que connaît cette catégorie de producteurs?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai tenu un certain nombre de réunions et un comité formé de fonctionnaires provinciaux et fédéraux des ministères de l'Agriculture recherche des moyens de soutenir rapidement le marché de la pomme de terre. Nous ne sommes pas tombés d'accord sur les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif.

LES SAUTERELLES—L'ÉLABORATION D'UN PLAN
D'ACTION EN CAS D'IMPRÉVU

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Comme on appréhende de plus en plus la possibilité d'une épidémie de sauterelles dans les prairies de l'Ouest du Canada l'été prochain...

Une voix: C'est de vous et de vos amis que vous parlez?

M. Murta: ...le gouvernement songe-t-il à mettre sur pied un plan d'action en cas d'imprévu? Si oui, va-t-il avoir des entretiens avec les gouvernements provinciaux cet automne?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je sais que l'on s'inquiète dans certains milieux du grand nombre d'œufs de sauterelles cette année. La question relève d'abord des provinces bien entendu, mais si on a besoin de notre aide, elle ne fera pas défaut.

LES DÉPRÉDATIONS DE LA LÉGIONNAIRE BERTHA—
L'ASSISTANCE AUX CULTIVATEURS

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je signale au ministre des Transports qu'un fléau va s'abattre sur l'Assiniboia au cours des élections, il n'y a pas de doute là-dessus. Le ministre de l'Agriculture nous dirait-il si le gouvernement a consenti à aider les provinces à prêter assistance aux fermiers dont les récoltes ont été ravagées par la légionnaire berthia cet été?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur, il n'y a eu aucune déclaration dans ce sens.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, puis-je obtenir,

par votre entremise, le consentement unanime de la Chambre, en vue de répondre à une question qui m'a été posée hier?

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien cherche à obtenir le consentement unanime de la Chambre pour répondre à une question qu'on lui a posée plus tôt.

Des voix: D'accord.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LE RAPPORT HILL SUR L'AVENIR DE L'INSTITUT DES
MOHAWKS—LE PRINCIPE ENVISAGÉ

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à l'honorable député de Brant qui m'a posé une question, mercredi, au sujet du rapport Hill sur la réserve des Six-Nations, à Brantford.

Je dois dire que ce rapport a été commandé par le Conseil des Indiens, et il est actuellement étudié par ce conseil. Ce n'est pas un rapport du ministère. Nous sommes au courant de ce rapport, mais le Conseil des bandes n'a pas jugé bon d'en discuter jusqu'à présent avec les fonctionnaires de mon ministère. Quand ils en discuteront, il me fera plaisir d'en faire rapport à l'honorable député.

• (12.20 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

[Traduction]

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 7 octobre, de la motion de l'honorable M. Gray (au nom de M. Benson): Que le bill C-259, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier.

M. Melvin McQuaid (Cardigan): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer à ce débat parce que le projet de loi C-259 me semble être l'une des mesures législatives les plus importantes dont la Chambre ait été saisie depuis longtemps. Importante d'abord parce qu'elle touche tant de gens. Elle les touche à un endroit vital en ce qu'elle porte sur leur contribution en impôts au Trésor public. Importante aussi parce qu'elle est à mon avis la révision la plus générale de la loi de l'impôt sur le revenu depuis 1917, il y a près de 54 ans.

Il est regrettable qu'une loi aussi importante soit rédigée en termes si obscurs, complexes et techniques que non seulement le contribuable qu'elle affectera, mais aussi les membres des professions libérales comme les comptables agréés et les juristes ne peuvent pratiquement la comprendre. L'Institut canadien des comptables agréés et l'Association du Barreau canadien ont déclaré qu'il est